

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 16 janvier 2014

Régie de l'Énergie,

À : greffe@regie-energie.qc.ca à l'attention de Madame Louise Pelletier.

OBJET : **À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.**

À qui de droit,
Bonjour,

Mon nom est Micheline St-Onge et je demeure au 2838 chemin Oka, à Ste-Marthe-sur-le-Lac. Depuis mai 2011, j'ai un diagnostic médical de syndrome de fatigue chronique aggravé d'un syndrome de perte de tolérance (chimique et électromagnétique et Wi-Fi).

Le diagnostic final est établi depuis 2011 mais j'ai ces problèmes depuis plus de 25 ans!!!! Sans que personne n'arrive à nommer ce dont je souffrais.

Devant la perspective qu' Hydro-Québec installe des compteurs intelligents près de chez moi, j'ai acheminé dès janvier 2012, par courrier recommandé, **"un avis légal de non-consentement à l'installation de tout compteur intelligent"** et en invoquant des raisons de santé . Par la suite, j'ai fait des représentations auprès de mon conseil municipal, qui a voté, lors de leur réunion du 10 juillet 2013, une demande de moratoire sur l'installation des nouveaux compteurs déploiement qui n'était pas commencé dans notre municipalité.

Nous avons reçu une 2^e lettre d'Hydro-Québec, *datée du 16 juillet*, qui nous informait de l'installation prochaine des nouveaux compteurs "intelligents" dans notre secteur. Cette lettre avait seulement été mise à la poste le *26 juillet 2013*. Nous étions en vacances jusqu'au 16 août.

Dès notre retour à la maison, nous avons acheminé une 2^e lettre de **non-consentement (par courrier recommandé), le 19 août 2013** où nous précisions de nouveau que nous refusons tout nouveau compteur et que nous voulions garder celui que nous avons présentement soit l'électromécanique. Et nous réitérons le fait qu'un des occupants éprouvait de sérieux problèmes de santé en lien avec les ondes.

Forts de cette 2^e lettre, de la décision de notre conseil municipal et aussi parce que j'avais mis un avis très clair sur notre compteur, nous nous pensions en sécurité.

Comme par hasard, le vendredi 30 août, les camions d'Hydro-Québec ont envahi notre quartier, pas tout Ste-Marthe-sur-le-Lac mais seulement notre quartier....

Malgré mes 2 lettres enregistrées, malgré le fait que je n'avais pas encore eu de réponse à ma 2e lettre, malgré la résolution du conseil municipal, 2 camions sont arrivés chez moi et heureusement que ma fille les a vus.... Car ils venaient changer le compteur malgré tout.

Je suis sortie pour leur interdire de changer quoi que ce soit.... Un des travailleurs m'a dit que de toute façon, ils reviendraient une autre fois et qu'ils allaient finir par le changer et ce même si je ne voulais pas.....Et qu'en plus cela allait nous coûter plus cher. Ils sont partis et ont changé ceux de mes voisins qui étaient absents....

Depuis cette installation chez mes voisins, mes problèmes de santé ont nettement augmenté. Je ne peux plus aller chez mon fils qui demeurent à 10 minutes de chez moi, je ne peux plus aller chez ma sœur, ni chez ma belle-sœur, ni nulle part où sont installés ces nouveaux compteurs sans avoir d'importantes souffrances systémiques. Ma belle-sœur est venue me voir en pleurant parce qu'elle ne voulait pas du nouveau compteur mais qu'elle n'avait pas les sous pour refuser.....

Le 5 septembre 2013, nous avons reçu une réponse à notre 2^e lettre sans aucune considération pour notre situation particulière, comme s'ils n'avaient même pas lu ce que leur avons écrit. Cette lettre n'était pas signée et c'était inscrit : "Les services à la clientèle".

Quelques semaines plus tard, une dame chez Hydro-Québec (dont on ne souvient plus du nom) nous a appelés pour nous "réprimander" et encore nous dire qu'ils allaient procéder malgré notre refus et mon conjoint lui a réitéré que nous ne voulions pas. Comme elle se faisait insistante, il lui a mentionné que nous n'avions rien contre elle, et que nous savions qu'elle faisait son travail mais que nous restions sur notre décision.

Nous n'avons pas reçu d'autres lettres d'Hydro-Québec mais nous visons continuellement sur le qui-vive car nous n'avons aucun respect de cet organisme que nous osons appelés une "Société-d'État".

Micheline St-Onge et René Parent

2838 chemin Oka,
Ste-Marthe-sur-le-Lac, J0N 1P0